



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU FINISTÈRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 08 février 2019

Vigilance météo JAUNE vent violent et vagues-submersion marine

Le département du Finistère est placé ce jour en vigilance jaune pour 2 phénomènes météorologiques :

- vent violent dès à présent jusqu'à 22h
- vagues-submersion marine de 16h à 21h.

Dans ces conditions, afin de garantir la sécurité des usagers de la route, la vitesse de circulation sur le pont de l'Iroise à Brest est abaissée à 70 km/h dès aujourd'hui à 10h jusqu'à dimanche soir 19h.

Dans ce contexte, le préfet du Finistère invite la population à la vigilance et rappelle quelques conseils de prudence :

- soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ou à proximité d'un rivage ou d'un cours d'eau : des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement et localement dangereux sont en effet prévus,
- tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.

Le préfet du Finistère recommande également de se tenir informé, en particulier en consultant les prévisions en ligne sur le site internet de météo France :

www.vigilance.meteofrance.com

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle : pref-communication@finistere.gouv.fr

Sébastien CHEVRIER 02 98 76 29 51 / Corinne BERNARD 02 98 76 29 66

www.finistere.gouv.fr



@Prefet29



Préfet du Finistère

Lors de précédents épisodes de vigilance météorologique il a été constaté des comportements à risques. Le préfet du Finistère tient à rappeler qu'il appartient à chacun d'être responsable face au danger que peut constituer un phénomène de vigilance météorologique.

En effet, la prise de risques met en danger la personne concernée, mais également les forces de l'ordre et les secouristes qui devront intervenir pour tenter d'éviter le drame.

Les conditions climatiques actuelles exposent à la chute d'arbres ou de branches, à la projection de galets, à l'apparition de lames susceptibles d'emporter les promeneurs, aux glissades sur les rochers, les digues, les murets, etc.

Il est donc important d'éviter de se déplacer en bord de mer ou en forêt, même pour se prendre en photo dans un paysage inhabituel, créé par les conditions météorologiques.